

# Le Ministre de la Guerre se retire

## LA LETTRE OFFICIELLE DE MISSION DE M. ANDRÉ LEFÈVRE REMISE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Paris, 16 décembre. — M. André Lefèvre a quitté le Ministère de la Guerre à 5 h. 20, pour aller remettre sa démission au Président du Conseil.  
En sortant de son bureau de la présidence du Conseil, M. André Lefèvre a confié qu'il venait de faire part officiellement de sa démission à M. Georges Leygues.



Il lui a remis une lettre exposant les raisons de sa démission. M. André Lefèvre, qui, à plusieurs reprises déjà, avait manifesté l'intention de se retirer avant, dès hier...



M. RAIBERTI  
le nouveau ministre de la Guerre

### La lettre de démission

#### POURQUOI M. ANDRÉ LEFÈVRE S'EN VA

Paris, 16 décembre. — M. André Lefèvre a démissionné de son poste de ministre de la Guerre.

J'ai l'honneur de vous confirmer ma résolution de quitter le Cabinet. A vrai dire, cette résolution est arrêtée depuis le mardi soir 7 décembre, au reçu d'une dépêche m'annonçant qu'à mon absence, le Conseil des Ministres avait adopté, pour l'incorporation des jeunes soldats, un âge que je trouve insuffisant, d'accord sur ce point avec les services de santé de l'armée et toutes les autorités médicales. Seule, la réception quelques heures plus tard, d'une lettre de la Commission des Finances de la Chambre, demandant la réunion du Conseil supérieur de la défense nationale pour lui soumettre des réductions de l'extension aurait pu être dangereuse pour l'armée, me fit ajourner ma décision.  
L'estimais, en effet, que mon devoir était d'aller jusqu'au bout de ma tâche, dans un sacrifice d'opinion. Mieux valait signer un projet que de l'approuver pas complètement et voir assister dans les deux Conseils qui se sont réunis lundi, à l'heure où je ne suis pas, à la signature de ce projet.

### Les commentaires des journaux

Paris, 16 décembre. — Commentant le programme des travaux qui sont à l'ordre du jour de la Conférence de Bruxelles, les journaux sont unanimes à souligner l'importance des dommages subis par la France et l'absolue nécessité pour son relèvement économique qu'il soit au moins réparés dans la mesure des possibilités de l'Allemagne.

### La réponse de M. Leygues

M. Leygues a adressé à M. Lefèvre la lettre suivante:  
Mon cher ministre et ami,  
J'accepte, avec un vif regret, votre démission. Avec tous mes collègues, j'ai apprécié votre patriotisme.

### M. Raiberti succède à M. André Lefèvre

Paris, 16 décembre. — On confirme que le successeur de M. André Lefèvre sera M. Raiberti dont la nomination paraîtra vendredi matin au « Journal Officiel ».

### Le décret de nomination

Paris, 16 décembre. — Le Président du Conseil a fait signer à la fin de l'après-midi au Président de la République, un décret aux termes duquel M. Raiberti, député des Alpes-Maritimes, est nommé ministre de la Guerre en remplacement de M. André Lefèvre, dont la démission est acceptée.

### Un entretien de l'ancien et du nouveau ministre de la Guerre

Paris, 16 décembre. — Au Ministère de la Guerre, M. André Lefèvre a reçu, ce soir, son successeur, M. Raiberti, avec qui il s'est entretenu pendant une demi-heure. Le général Bunt, chef d'état-major général de l'armée, a assisté à la fin de l'entretien.

# LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS

## La Conférence de Bruxelles

### Un premier contact

Bruxelles, 16 décembre. — Ce matin, les délégués allemands se sont rencontrés pour la première fois avec les experts alliés, à la conférence technique.  
La séance a été consacrée à un exposé de M. Schroeder, un des délégués allemands, qui a dépeint, sous les couleurs les plus sombres, la situation économique de l'Allemagne et a donné un aperçu de la situation du budget ordinaire. La délégation allemande a fait valoir qu'un espoir en Allemagne qu'on s'élève, la situation qui existe en Autriche, à condition que les Alliés ne mettent pas le couteau sur la gorge aux Allemands.

### Les Allemands peuvent payer

Les experts alliés possèdent aujourd'hui des renseignements très précis sur les possibilités du relèvement économique de l'Allemagne. Ils ont constaté que l'état d'un important travail mis au point depuis la conférence de Spa, par l'Institut Solway de Bruxelles et dont les conclusions sont parfaitement optimistes.

### Les commentaires des journaux

Paris, 16 décembre. — On rapporte que mercredi un officier français et un député belge avaient pris place ensemble dans le train qui quitte Paris à 12 h. 30 pour Bruxelles. Un Allemand et deux Allemandes montèrent dans le même compartiment. Au cours d'une conversation, cet Allemand s'adressa à l'officier et au député, proféra de violentes injures à l'adresse des Belges et des Français.

### LES QUOTIDIENNES

## LE SEUL GAGE

La Conférence de Bruxelles est ouverte. Devant elle est posé une fois encore le problème des réparations, problème qui, vingt-cinq mois après l'armistice, n'a pas encore reçu de solution. Il y a dix-huit mois que le traité de Versailles est entré en vigueur, et, presque rien, mais nous sommes encore à attendre, pour nos intérêts, pour nos intérêts, pour nos intérêts.

# LE PROCÈS DE LA C. G. T.

## A LA 11e CHAMBRE

### Le président Lemerrier rappelle les termes de l'accusation

#### M. Jouhaux défend la C. G. T.

### L'INCULPATION

Paris, 16 décembre. — L'audience de la 11e Chambre, présidée par M. Lemerrier, est ouverte à une heure et quart pour le procès de la C. G. T.  
On appelle immédiatement les prévenus qui, assistants libres, se placent en dehors du box des accusés. Le Président procède à leur interrogatoire d'identité et leur signifie les termes de l'inculpation. Il résulte de cette inculpation :

1. Qu'une union de syndicats doit déposer ses statuts ainsi que les noms de ses dirigeants en indiquant le nom et le siège social des adhérents, qu'ils soient ou non inscrits au dépôt, à chaque changement de direction ou de statut.
2. Qu'une union de syndicats ne peut avoir d'autre objet que l'étude et la défense d'intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles.
3. Qu'une union de syndicats ne peut grouper que des syndicats régulièrement constitués d'après les prescriptions de la loi.

### M. JOUHAUX DÉFEND LA C. G. T.

M. Jouhaux se lève ensuite, pour répondre à l'ensemble de la prévention.  
Il me semble périlleux, commença M. Jouhaux, de protester contre ces poursuites qui à nos yeux, sont d'ordre politique.

### LE REQUISITOIRE DE M. EDMOND DURAND

M. le substitut Edmond Durand se lève alors et commence son réquisitoire.  
Procès politique, vient de nous dire, M. Jouhaux; non, il n'y a ni ne peut y avoir ici que des questions juridiques. Qui ou non, des infractions à la loi ont-elles été commises? Je vous rappellerai les termes de ces lois. Comment les administrateurs de la C. G. T. ont-ils contourné et les sanctions et les peines susceptibles d'être appliquées.

### LES RÉDUCTIONS DE CRÉDITS

Une protestation du D<sup>r</sup> André Calmette à propos des services d'hygiène.  
Paris, 16 décembre. — Le D<sup>r</sup> André Calmette publie un article dans lequel l'éminent praticien déclare que l'opinion publique s'est très justement émue des réductions annoncées sur les crédits réclamés par le ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, pour l'organisation de la défense sanitaire du pays.

### A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Genève, 16 décembre. — L'assemblée plénière a voté ce matin, par 35 voix, l'admission de la Bulgarie. La France s'est abstenue. L'Autriche s'est pareillement abstenue. Costa-Rica et la Finlande ont été admis à l'unanimité ainsi que le Luxembourg.

# A LA CHAMBRE

## La Situation Économique

### Le Régime des Chemins de fer

### La Crise économique et ses causes

Paris, 16 décembre. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. Arago, devant un petit nombre de députés.

### DISCOURS DE M. DELESALLE

M. Delesalle. — Il était nécessaire de s'expliquer devant la Chambre, sur la crise économique grave que traverse la France. Après une vague de hausse, une vague de baisse mondiale a fait par porter les dernières résistances.

### PERSONNEL AU CONSEIL SUPÉRIEUR

personnel au Conseil supérieur; mais nous vous demandons : Cette élection sera-t-elle faite par tous les syndicats ? Hier, M. Léon Blum nous a beaucoup inquiété. Il a parlé du rôle unique de la C. G. T.; nous, au contraire, nous voulons que les délégués soient élus par les syndicats indépendants et par les cégétistes. De ce côté de la Chambre, nous sommes pour la liberté. (Applaudissements à droite, au centre et sur divers bancs.)

### LA LUTTE ENTRE LES VOIES FERREES ET LES VOIES D'EAU

Repondant à une observation de M. Cels, président de la Commission, le ministre déclare qu'il n'y a pas de concurrence entre les Compagnies et les chemins de fer. (Applaudissements.)

### LES AMENDEMENTS DE M. LOUCHEUR

Le Président de la Chambre donne la parole à M. Loucheur pour soutenir son amendement. M. Loucheur a dit que l'amendement de l'article 5 de la convention est ainsi conçu : « Faut-il pour un réseau de se conformer à une décision ministérielle prise dans les formes prévues au présent article, le ministre notifie à ce réseau une notification d'abaissement de tarifs, et dans les conditions fixées par la dite mise en demeure, à l'exécution précise des mesures prescrites. »

### LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 16 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Raoul Péret, devant un petit nombre de députés.

### UN CREDIT DE 2 MILLIONS POUR LES FRANÇAIS DE RUSSIE

La Chambre adopte le projet de loi portant ouverture, au Ministère des Affaires étrangères, d'un crédit de 2 millions de francs, pour l'assistance aux Français de Russie, libérés en vertu de l'accord de Copenhague.

### LA RÉORGANISATION DES CHEMINS DE FER

Nouvelles interventions de M. Loucheur.  
L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de réorganisation du régime des chemins de fer.

### LES AMENDEMENTS DE M. MAULION

M. Maulion soutient un amendement tendant à modifier les trois premiers paragraphes de l'article 3 de la convention afin de renforcer la présentation du personnel dans le Conseil supérieur des chemins de fer, et d'assurer l'élection des délégués dans l'exercice du suffrage universel pour toutes les catégories de personnel.

### LES AMENDEMENTS DE M. MASSON

M. Masson, député du Finistère, demande que deux délégués des coopératives soient envoyés au Conseil supérieur des chemins de fer.

### LES AMENDEMENTS DE M. UHRY

M. Uhry reprend son amendement. (Exclamations.) M. Loucheur. — Cet amendement est pourtant contraire à la thèse soutenue hier par votre collègue socialiste, qui suppose à ce que les membres du Conseil supérieur soient choisis par le ministre. (Applaudissements.)

### LES AMENDEMENTS DE M. LEYGUES

M. Leygues a adressé à M. Lefèvre la lettre suivante: Mon cher ministre et ami, J'accepte, avec un vif regret, votre démission. Avec tous mes collègues, j'ai apprécié votre patriotisme.

## INFORMATIONS

LA MORT DE M. PAUL OLLENDORFF  
M. Paul Ollendorff, chevalier de la Légion d'honneur, est mort à Paris, le 16 décembre, à l'âge de 72 ans, après une courte maladie.

LES CREDIT MILITAIRES A LA CHAMBRE  
Le projet de loi relatif aux crédits militaires pour l'exercice 1921, sera soumis au Conseil des Ministres.

LES SOUVENIRS D'ANTAN  
Le Congrès de la Fédération des Sociétés de Souvenir Français aura lieu à Paris, le 22 décembre.

LES SOUVENIRS D'ANTAN  
Le Congrès de la Fédération des Sociétés de Souvenir Français aura lieu à Paris, le 22 décembre.

LES SOUVENIRS D'ANTAN  
Le Congrès de la Fédération des Sociétés de Souvenir Français aura lieu à Paris, le 22 décembre.

LES SOUVENIRS D'ANTAN  
Le Congrès de la Fédération des Sociétés de Souvenir Français aura lieu à Paris, le 22 décembre.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.